



Avis d'entrée en vigueur

1. Le conseil de l'arrondissement du Vieux-Longueuil a adopté la résolution approuvant le projet particulier suivant :

Objet	Adoption Entrée en vigueur
Projet particulier PPVL-2024-29 visant à permettre l'agrandissement d'un bâtiment industriel au 755, rue Thurber (lot 2 009 059) (district de Saint-Charles)	2 décembre 2024 8 janvier 2025

2. Une copie de ce projet particulier peut être consultée sur <http://www3.longueuil.quebec/projets-particuliers-arrondissements> ou en faisant une demande à greffe.vl@longueuil.quebec.
Pour information : 450 463-7013.

Longueuil, le 16 janvier 2025.

Véronica Mollica
Secrétaire du conseil de l'arrondissement du Vieux-Longueuil